

Le 03/06/2026

Elections professionnelles EPMS Chancepoix 2026

Les élections professionnelles dans la fonction publique hospitalière : CAPL / CAPD / CCP / CSE sont fixées au 10 décembre 2026.

Elles se dérouleront pour les personnels de l'EPMS Chancepoix exclusivement par vote électronique qui sera ouvert le jeudi 3 décembre 2026 jusqu'au jeudi 10 décembre 2026.

Un site internet spécifique vous est accessible en vous rendant sur l'adresse : <https://election2026.epmschancepoix.com/>

Le lien internet vous sera transmis par e-mail.

Ce site sera documenté à partir du lundi 8 juin 2026.

Les principales informations seront relayées via Airmes en particulier :

- Pour vous assurer de votre juste présence sur la liste électorale ;
- Pour que vous puissiez prendre connaissance des candidatures ;
- Pour que vous puissiez vous rendre à une présentation du mécanisme du vote électronique, lors d'une sensibilisation organisée à cet effet.
- Pour vous informer en avance des modalités techniques préalables au vote qui seront organisées à partir de la rentrée de septembre.

Le comité de suivi des élections professionnelles, tel que fixé lors du CSE du 19 mai 2026 est composé des membres suivants :

- Madame Aïcha KHOBEIZI, Directrice ;
- Monsieur Claude LAVIGNE, Directeur adjoint ;
- Madame Océane MARTINS, Responsable des ressources humaines adjointe ;

- Madame Cérita MANGATAYE, représentante titulaire du syndicat CFDT ;
- Monsieur Laurent BEAUVILLARD, représentant suppléant du syndicat CFDT ;

- Monsieur Cédric TARDY, représentant titulaire du syndicat CGT ;
- Madame Hélène NOMINE, représentante suppléante du syndicat CGT.

M. Claude LAVIGNE
Directeur Adjoint


Claude Lavigne
Directeur Adjoint
de
l'EPMS de Chancepoix